



Plaidoyer sur l'institutionnalisation de la cartographie participative,
l'introduction du « Domaine des Communautés » dans la législation et la
reconnaissance du village comme entité juridique

Dialogue multi-acteurs

Kribi, les 02 et 03 Mars 2016

Document d'orientation

Janvier 2016

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis quelques années, le Gouvernement du Cameroun s'est engagé dans un processus de reformes des textes législatifs et réglementaires régissant les ressources naturelles (domaines fonciers et forestiers entre autres). Les acteurs de la société civile camerounaise en général et les membres de la coalition RRI Cameroun en particulier, ont saisi cette opportunité pour faire le diagnostic sur l'état des droits des communautés dans les textes régissant la gestion forestière et foncière afin de formuler des propositions pour une meilleure prise en compte de ces droits.

En 2009, le Ministère camerounais des Forêts et de la Faune, en collaboration avec l'OIBT, RRI et d'autres partenaires a organisé à Yaoundé, une conférence sur la Tenure Forestière. Cette conférence a reconnu la cartographie participative comme « instrument d'habilitation des communautés à négocier et à réclamer leurs droits ». Au sortir de ces importantes assises, il a été demandé au Gouvernement de fixer les objectifs pour l'appropriation des terres forestières par les communautés ». A la société civile, il a été recommandé de « Disposer des outils, tels que la cartographie participative, afin de responsabiliser les communautés dans la revendication de leurs droits ».

Confortés dans leur mission par les conclusions de la Conférence de 2009, Cam-Eco ainsi que d'autres membres de la coalition RRI-Cameroun (FPP, ICRAF, CED, etc.) actifs sur la question depuis 2008 ont accompagné des communautés cibles dans la réalisation des cartes participatives à travers le territoire national. Ces cartes dont la valeur et la pertinence sont aujourd'hui établies ont permis d'améliorer la compréhension des administrations sectorielles et des autres parties prenantes sur la situation des droits des communautés locales et autochtones riveraines des massifs forestiers, des réserves forestières et des parcs nationaux au Cameroun, particulièrement dans les régions du Littoral, du Centre, de l'Est et du Sud-ouest.

Suivant cette même logique, Cam-Eco a organisé en Juin 2011, un atelier national de restitution des expériences de cartographie participative qui a permis aux différentes parties prenantes de comprendre les opportunités de la cartographie participative. Parmi les résolutions, les participants avaient recommandé que la coalition RRI Cameroun soit impliquée dans l'élaboration du décret d'application de la Loi n°2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun.

La mise en œuvre de cette recommandation a abouti en 2012, à la rédaction de deux propositions d'articles sur la cartographie participative pour intégration dans le décret d'application de la loi sur l'aménagement du territoire. Ces propositions avaient été validées au cours d'un atelier organisé à cet effet puis transmises au MINEPAT.

De même, dans le cadre de sa contribution à la révision de la loi forestière et foncière la coalition RRI a proposé la reconnaissance d'un domaine des communautés. Dans la loi forestière elle a proposé notamment l'introduction d'une nouvelle section intitulée « **DOMAINE FORESTIER COMMUNAUTAIRE A VOCATIONS MULTIPLES** ». Plus récemment la coalition RRI du Cameroun a lors de la soumission de sa

note de position sur la réforme foncière proposée la création d'un domaine foncier des communautés locales et des populations autochtones qui représenteraient leur espace vital et qui serait la propriété collective de celles-ci.

Bien plus, sous l'initiative du Conseil National des Chefs traditionnels et le Centre pour l'Environnement et Développement (CED), un plaidoyer pour la reconnaissance du village comme entité juridique a été lancé en 2015. Dans ce cadre, l'étude sur « *l'analyse des opportunités juridiques pour la création d'un domaine foncier des communautés, le renforcement de la personnalité juridique du village et l'institutionnalisation de la cartographie participative comme démarche de démarcation des terres au Cameroun* » a été réalisée par Green Development Advocate (GDA). Cette étude qui constitue le document de base pour le Dialogue a débouché sur des recommandations qui feront l'objet d'analyse, d'amendements, d'amélioration et de validation pendant le Dialogue.

2. OBJECTIFS DU DIALOGUE

L'objectif global est de formuler dans la perspective d'un document de plaidoyer, des recommandations concrètes pour l'institutionnalisation de *la cartographie participative et du domaine des communautés locales ainsi que la reconnaissance du village comme entité juridique dans le cadre des réformes forestière et foncière en cours.*

De manière spécifique, il s'agira de :

- Enrichir et de valider les recommandations de la coalition RRI Cameroun relatives à :
 - l'institutionnalisation de la cartographie participative comme outil de plaidoyer pour la reconnaissance des droits des communautés,
 - l'introduction dans la nouvelle loi forestière issue du processus de révision de la loi de 1994, du «Domaine forestier communautaire à vocations multiples» encore appelé «Domaine des communautés» pour la sécurisation des droits fonciers et forestiers des communautés.
 - la reconnaissance du village comme entité juridique.
- Produire un document de synthèse des recommandations qui sera transmis au Premier Ministre et à la Présidence de la République.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus du présent dialogue sont:

- Les recommandations de la coalition RRI enrichies et validées
- Un document de plaidoyer produit

4. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le dialogue se déroulera suivant une approche participative afin de favoriser une pleine appropriation des thématiques et questions abordées. Il s'agira ainsi : (1) de la présentation du document portant sur

l'institutionnalisation de la cartographie participative, la délimitation du Domaine des communautés locales et autochtones dans la nouvelle loi forestière et foncière et la reconnaissance du village comme entité juridique; (2) des travaux de groupes suivis des restitutions en plénières et des échanges/discussions. Tout ceci devra aboutir à la production d'un document de synthèse devant servir au plaidoyer pour la prise en compte effective des recommandations de la coalition RRI.

Le dialogue sera animé par un(e) modérateur /modératrice

5. PARTICIPATION

Le dialogue regroupera une quarantaine de participant(e)s constitués ainsi qu'il suit :

- Les membres de la coalition RRI Cameroun
- Représentant du Fonds International pour la Tenure Foncière et Forestière (1).
- Les Administrations (centrales et déconcentrées) : Le Premier Ministère (1), MINFOF (02), MINEPAT (02), MINDCAF (02), MINMIDT (1), MINATD (Maire de Nyete, Maire de Lokoundjé, Sous préfet de Kribi 1^{er}),
- Les communautés locales et autochtones (Adjap, Bandevouri, Apouh et Nko'olong)
- Les Media

6. LIEU ET DATE

Le dialogue se tiendra les 02 et 03 Mars 2016 à Kribi à l'hôtel FRAMOTEL et se déroulera suivant le projet d'agenda ci-dessous.

PROGRAMME INDICATIF

Horaires	Activités	Intervenant(s)
Jour 1		
Cérémonie d'ouverture		
08h00-08h30	Arrivée et enregistrement des participant(e)s	Cam-Eco
08h30-10h30	Mot de bienvenue	Cam-Eco
	Présentation de RRI	Facilitatrice RRI
	Discours d'ouverture des travaux	Préfet de l'Océan
10 h30- 11h00	Photo de famille et pause-café	Logistique / hôtel
11h00-11h30	- Présentations des participant(e)s, recueil des attentes et craintes	Modérateur et participant(e)s
11h30 – 12h	- Présentation du programme, du contexte, des objectifs et résultats attendus du dialogue	Cam-Eco
12h00-13h30	- Cartographie participative : enjeux, défis et perspectives - Les avancées de la cartographie au Cameroun ? - Présentation de l'étude « analyse des opportunités juridiques pour la création d'un domaine foncier des communautés ... au Cameroun » - Echanges	Patrice PA'AH MINEPAT GDA
13h30-14h30	Pause-déjeuner	Logistique/hôtel
14h30 – 16h	Travaux de groupes	Modérateur + participant(e)s
16h00-16h30	Pause-café	Logistique/hôtel
16h30-17h30	Synthèse des travaux	Modérateur et Comité de rédaction
Jour 2		
08h30-10h30	Restitution des travaux de groupe Echanges	Modérateur + Participant(e)s
10h30-11h00	Pause-café	Logistique/hôtel
11h00-13h00	Présentation du draft du document de plaidoyer, amendement et enrichissement / validation	Comité de rédaction Modérateur + Participant(e)s
13h00 – 13h30	Clôture du Dialogue	Préfet Océan + Participant(e)s
13h30	Repas et départ des participant(e)s non membres de la coalition RRI	Logistique / hôtel + participant(e)s